

Rapport de coordination de l'Équipe de pays du Gabon 2009

A. Principaux événements politiques et en matière de développement

Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes que nous appuyons, l'année 2009 a été une année difficile aussi bien pour les populations gabonaises, le gouvernement que le Système des Nations Unies.

En effet, un ensemble de contraintes exceptionnelles telles que le décès, le 14 mars 2009, de la Première Dame, Madame Édith Lucie Bongo Ondimba, suivi, presque trois mois plus tard, le 8 juin 2009, par celui du Président Omar Bongo Ondimba, la préparation de la succession, la transition politique, l'élection présidentielle, l'attente du règlement du contentieux électoral et l'investiture du nouveau Président de la République ont émaillé l'année 2009.

Tout ce processus a été aggravé par de nombreuses grèves dans les secteurs sociaux qui ont eu pour conséquences majeures :

- dans le secteur de la santé, la perte d'acquis tels que le taux de couverture vaccinale des enfants et des femmes en âge de procréer, le décès de femmes enceintes, d'enfants et de malades faute de suivi et de soins appropriés dans les centres de santé. Il faut ajouter à cela la non adoption jusqu'ici du Programme national de développement sanitaire (PNDS).
- dans le secteur éducatif, le recul du niveau de l'enseignement avec, pour impact évident, la chute drastique du taux de réussite aux examens de fin d'année et la désorganisation totale du système éducatif.

Pour les agences du Système des Nations Unies, cette situation a notamment entraîné un faible taux de décaissement de l'appui financier, le retard du versement de la contribution du gouvernement aux programmes et le ralentissement voire la non exécution des activités dus essentiellement à l'indisponibilité des partenaires nationaux, etc. Globalement, cela a été une année blanche qui n'aura pas permis au gouvernement comme aux agences des Nations Unies de mener des activités continues. Cette situation a naturellement engendré une faiblesse du niveau des performances des activités en fin d'année et, par conséquent, un taux de réalisation exceptionnellement bas.

Sur le plan politique, la situation a été caractérisée par la course à la succession du défunt Président Omar Bongo Odimba, le règlement du contentieux électoral consécutif à la proclamation, le 3 septembre 2009 par le ministère de l'Intérieur, de la victoire de Monsieur Ali Bongo Ondimba et la confirmation de la victoire définitive de ce dernier par la Cour Constitutionnelle, le 12 octobre 2009.

Dès son investiture, le 16 octobre 2009, le nouveau Président de la République a réaffirmé sa volonté d'inscrire son mandat dans le changement avec l'objectif de faire du Gabon un pays émergent. Quelques jours plus tard, il confirmait cette volonté de rupture en mettant en place un gouvernement très restreint et rajeuni de 30 membres dont 18 nouveaux venus alors que par le passé, la taille de l'équipe gouvernementale frisait régulièrement la cinquantaine de ministres. Ce premier acte a été qualifié de « révolutionnaire » par la population tout comme sa décision de procéder à de profondes réformes propres à assainir les finances publiques et à réorganiser et moderniser l'administration gabonaise en nommant massivement de nouveaux hauts fonctionnaires au cours d'un même Conseil des ministres. Ces nominations à des postes de haute responsabilité se feront désormais hors des contraintes géopolitiques et des risques de repli identitaire et de coloration ethniques qui caractérisaient la plupart des départements ministériels.

Un autre fait qui a retenu l'attention des Gabonais a été la décision du Gouvernement de supprimer tous les postes de Ministres d'État et Ministres à titre personnel, la suppression du cabinet privé du Président de la République, la suppression des postes de coordonnateurs généraux à la Présidence, de Hauts Représentants Généraux, de Hauts Conseillers et Représentants personnels du Président de la République et de Délégués Généraux interministériels. Dans la même logique

de recherche d'efficacité et de rationalisation, le Gouvernement a annoncé le lancement d'audits sur les effectifs de la fonction publique, sur la masse salariale et sur la dette intérieure et extérieure de l'État et instauré, à compter du 1^{er} janvier 2010, la journée continue.

Ce train de mesures semble avoir été généralement bien accueilli par les Gabonais qui attendent cependant une amélioration à plus ou moins long terme de leurs conditions de vie. Et ce, d'autant plus que le budget d'investissement a été porté à 40%, un niveau record jamais atteint depuis l'indépendance du pays en 1960.

Sur le plan économique, l'année 2009 a été affectée par une conjoncture internationale morose qui a occasionné un recul du PIB en volume estimé à -1.1% contre une croissance positive de 2.3% en 2008. Cette évolution est due au repli aussi bien des activités du secteur hors-pétrole (-0.3%) que celles des activités du secteur pétrolier (-4.1%). Par ailleurs, sous l'effet conjugué de la baisse des prix des carburants au premier trimestre 2009 et de l'assouplissement des tensions inflationnistes sur les produits alimentaires importés, la maîtrise de l'inflation devrait se confirmer avec un taux d'inflation de l'ordre de 1.9% en moyenne contre 5.3% en 2008. En outre, la balance des paiements afficherait un modeste solde excédentaire en raison de la forte diminution du déficit de la balance des capitaux et ce malgré la forte dégradation de la balance commerciale entre 2008 et 2009.

Face au retournement attendu de la conjoncture internationale et des effets induits de la politique budgétaire du gouvernement, l'économie gabonaise devrait cependant connaître un redressement en 2010.

La reprise de l'activité économique, quoique contrariée par la dépréciation du dollar (6.7%) et la baisse de 1.6% de la production pétrolière, renouerait avec une croissance positive du PIB en volume de 8.3%. Cette reprise serait soutenue par la vigueur de l'activité non pétrolière en dépit du ralentissement de l'activité pétrolière. La politique économique du gouvernement pour l'année 2010 s'inscrit dans le cadre de la relance économique, de la poursuite de la rationalisation de la gestion des finances publiques et du renforcement des capacités productives en vue d'une plus grande diversification de l'économie. Pour y parvenir, le gouvernement a décidé d'augmenter le budget d'investissement de 40%. Le plus gros de ce budget sera consacré aux dépenses d'infrastructures ainsi que celles liées aux secteurs de l'énergie et des ressources hydrauliques, de l'éducation nationale, de l'habitat, de la forêt et de l'environnement, de l'agriculture et de la santé. Le gouvernement a pris également de nouvelles mesures qui viseraient, entre autres, la consolidation d'une politique budgétaire et fiscale qui permettrait de corriger les déséquilibres macroéconomiques en corrélation avec des mesures sociales appropriées et répondant aux attentes urgentes et légitimes des populations.

B. Progrès dans la mise en œuvre de la réforme des Nations Unies

1. Contribution de l'Équipe de pays au Plan national de développement/à la Stratégie de réduction de la pauvreté

Par ses appuis multiformes et en dépit d'une conjoncture difficile, le SNU a aidé le gouvernement à mettre en place ou consolider plusieurs outils de développement.

1.1. Appui au secteur agricole

En matière de sécurité alimentaire et d'accroissement de la production alimentaire, l'appui de la FAO a permis la mise en œuvre du Programme spécial de sécurité alimentaire (PSSA) de 2007 à 2009 et l'élaboration du Programme national de sécurité alimentaire (PNSA) en 2009. Il est prévu que celui-ci démarre effectivement en 2010 dans le cadre de la nouvelle politique de développement agricole qui prévoit une hausse substantielle des investissements dans le secteur. Notamment pour pallier la hausse régulière des importations de produits agricoles qui ont dépassé les 250 milliards FCFA en 2008.

Dans le domaine de la production deux projets portant sur la culture du manioc et la lutte contre les maladies et les ravageurs ont débuté sur financement de la FAO et de l'Union Européenne. Le Gabon a bénéficié aussi de l'appui de la FAO à la CEMAC et à la CEEAC en matière de politique agricole commune. Un examen approfondi des législations en

matière de contrôles phytosanitaire et zoosanitaire ont été réalisés et serviront de base à des projets d'harmonisation sous-régionale. La FAO appuie également la CEMAC dans l'élaboration d'une politique semencière commune.

A la demande du gouvernement du Gabon diverses études techniques ont été réalisées en 2009 notamment pour un projet de laboratoire de semences et la réorganisation de l'Ecole Nationale de Développement Rural.

Dans le domaine de l'amélioration des revenus des pauvres et des groupes vulnérables, des études diagnostiques des organisations paysannes agricoles et de la finance rurale ont été réalisées. Elles ont servi de base à la formulation d'un projet d'appui à ces organisations financé par le Programme de Coopération Technique de la FAO sur une période de deux ans.

1.2. Feuilles de route

Dans le cadre de la réalisation des OMD, plusieurs documents cadres stratégiques ont été élaborés avec l'appui des agences du SNU : Réduction de la mortalité maternelle et infanto-juvénile (OMS, UNFPA, UNICEF), Initiative Harmonisation de la Santé pour l'Afrique (OMS, UNFPA et UNICEF), Statistiques de l'éducation (UNESCO, UNFPA et UNICEF) et Politique nationale du genre (UNFPA et PNUD).

En matière de promotion de la santé de la mère et de l'enfant, les interventions conjuguées de l'OMS, l'UNFPA et l'UNICEF ont permis la formation de plusieurs prestataires sur les Soins obstétricaux d'urgence (SOU), l'élaboration des protocoles de prise en charge des complications obstétricales et néonatales, l'élaboration du Paquet minimum d'activités de santé maternelle et infantile y compris la planification familiale et l'élaboration de modules de formation des sages-femmes sur les SOU.

Concernant la santé des adolescents, l'appui des trois agences a donné lieu à l'élaboration de la Stratégie nationale pour la santé des adolescents et des jeunes qui a été validée ainsi qu'à l'élaboration des standards de services de santé adaptés aux adolescents et jeunes (SSAAJ). Sur le plan opérationnel, les centres existants de participation des jeunes à la réduction de leur vulnérabilité face aux VIH et IST ont été renforcés et de nouveaux ont été créés grâce à l'appui de l'UNFPA et de l'UNICEF.

Dans le cadre de la Prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME), des résultats notables ont été obtenus dans les provinces de l'Ogooué Ivindo, du Woleu-Ntem et du Haut Ogooué en matière de formation des prestataires (50 % des professionnels et 74 professionnels en réanimation néonatale), de suivi après formation, d'élaboration des modules de formation PCIME C, d'élaboration de la stratégie nationale de l'ANJE et de formation de formateurs et de prestataires sur l'ANJE.

Dans la même zone, 215 familles ont été formées sur l'allaitement maternel et l'AME pour les enfants de moins de 6 mois.

En outre, dans 4 régions sanitaires, des salles d'accouchement ont été renforcées avec de nouveaux équipements (matériel d'aspiration, réanimation, premiers secours, etc.).

En matière de couverture vaccinale en DTC3 et lutte contre le paludisme, les prestataires de 22 départements sanitaires sur 51 ont été formés à l'approche atteindre Chaque district (ACD), les autres départements ayant été déjà formés. L'approche a été mise en œuvre dans les 51 départements sanitaires. L'intégration de la vitamine A et de la distribution de la MIILDEA lors des séances de vaccination a été effective.

Des réunions de monitorages mensuels et trimestriels ont été régulièrement organisées avec les chargées du Programme élargi de vaccination (PEV) pour suivre l'évolution des couvertures vaccinales. La couverture vaccinale au DTC3 n'a été que de 74% (au mois de novembre 2009) alors qu'en 2008, la couverture était de 82%. Cette baisse de la performance est liée aux grèves qu'a connues le secteur de la santé mais aussi aux événements politiques que le pays a vécus et qui ont ralenti les activités.

Concernant l'Initiative Harmonisation de la Santé pour l'Afrique, suite à l'appui technique et financier pour l'organisation du premier tour de la campagne d'élimination du tétanos au niveau maternel et néonatal, un taux de couverture vaccinale de 79% a été obtenu et 50% des régions administratives de Santé (Estuaire, Haut Ogooué, Ngounie, Nyanga, Woleu-Ntem et Ogooué Ivindo) ont appliqué la stratégie PEV+. Il convient de noter par ailleurs que chez les femmes enceintes, la couverture VAT2+ était de 54% en fin novembre 2009 et qu'une campagne de masse a été organisée avec comme objectif de couverture au VAT1 de 95% et au VAT3 de 80%.

Enfin, relativement à la feuille de route sur les statistiques de l'éducation, l'appui conjoint de l'UNESCO, de l'UNFPA et de l'UNICEF au ministère de l'Education nationale et à celui de l'Economie a abouti i) à la validation des statistiques de l'enseignement primaire pour l'année 2008, ii) à l'élaboration, avec le concours de l'Institut national de cartographie, d'un document de cartographie scolaire sur les communes de Gamba et Omboué, iii) au renforcement des compétences en production statistique et carte scolaire pour 18 cadres de l'Éducation venant des cinq provinces du Sud (Ogooué Maritime, Haut Ogooué, Ogooué Lolo, Ngounié et Nyanga), iv) à la constitution de cinq équipes provinciales de production statistique et carte scolaire équipées chacune de deux ordinateurs avec accessoires et v) à la publication et au lancement officiel du premier numéro du Bulletin d'analyse statistique et d'une plaquette statistique portant sur les principaux indicateurs de l'Éducation. Des bulletins provinciaux sont en cours d'élaboration par les cinq premières équipes provinciales constituées.

1.3. Enquête Démographique et de Santé

Le Gouvernement gabonais s'est engagé à mener en 2010 une deuxième Enquête Démographique et de Santé (EDS), après celle de l'an 2000. Cette entreprise sera menée avec l'appui financier et technique principal d'ONUSIDA, de l'UNFPA, de l'UNICEF et de l'OMS. Seront adaptés, les indicateurs suivant la fécondité, la santé et l'état nutritionnel mère/enfant, la mortalité, les vaccinations, les mesures anthropométriques, l'attitude et la pratique en matière de planification familiale et de la connaissance sur les épidémies et les maladies sexuellement transmissibles. Afin de renforcer les données statistiques et la connaissance de l'épidémie du VIH/sida au Gabon, le gouvernement a accepté le couplage à l'EDS 2010 d'une enquête nationale de séroprévalence au VIH. L'organisation et la validation des résultats de l'EDS s'appuieront sur l'assistance technique de Macro International.

La contribution financière du Gouvernement sera de l'ordre de 600 millions de francs CFA, soit 50% du coût total de l'enquête.

2. Coordination/Gestion de l'aide/Déclaration de Paris

Dans le cadre du dialogue politique et dans l'esprit de la Déclaration de Paris et du Programme d'action d'Accra sur l'harmonisation et l'efficacité de l'aide, les efforts des Partenaires techniques et financiers (PTF) du Gabon, en vue de faciliter l'appropriation de la coordination de l'aide par la mise en place d'un cadre de concertation gouvernement-PTF sont en passe d'aboutir sur des résultats concrets. En effet, sur proposition des PTF, le Gouvernement du Gabon a pris la décision de s'approprier ce cadre de concertation, dans la perspective d'une efficacité accrue de l'aide et d'une meilleure harmonisation. Cette démarche doit permettre aux différents programmes d'appui de contribuer aux objectifs prioritaires du pays en matière de développement. Dans le souci de faire cette coordination conjointe, le Premier Ministre a pris l'initiative de soumettre aux PTF, pour examen, un projet d'arrêté portant sur la gestion conjointe de l'aide extérieure au Gabon. Il est prévu que le dispositif soit animé par un Coordonnateur au sein d'une cellule de coordination relevant de la Primature.

Après concertation, les PTF ont recommandé au Gouvernement la mise en place d'un mécanisme qui reposerait sur:

- un Comité conjoint de Coordination et de Concertation (CCC), au plus haut niveau, réuni semestriellement. Présidé par le Premier Ministre, le Comité aurait pour rôle de définir les grandes orientations et le plan d'action conjoint, de valider le rapport annuel et les rapports d'activités sectoriels, et de présenter à intervalle régulier les avancées obtenues dans le cadre du DSCR.

- un Groupe d'Orientation Stratégique Conjoint (GOSC) composé du Coordonnateur de la Cellule, des Animateurs des groupes thématiques, des Ambassadeurs et des Représentants des Organisations Internationales. Ce groupe se réunira mensuellement sur le modèle de la Coordination générale actuelle des PTF.

- les Groupes Thématiques conjoints, animés par les Ministères sectoriels concernés, alimentant la coordination au niveau technique et permettant de préparer les réflexions et décisions du CCC. Ces groupes, pilotés par les ministères techniques concernés, assurent le suivi et les orientations des interventions sectorielles, en collaboration avec les PTF contributeurs pour chaque secteur.

-Enfin, sur une Cellule de Coordination, agissant en facilitateur et acteur du dispositif, assurant l'animation et la circulation des informations, préparant, sur base des rapports sectoriels transmis par les groupes thématiques, les documents de travail du CCC, et assurant le reporting et l'information continue des différentes parties prenantes.

3. UNDAF/Programmation conjointe

3.1. Revue de l'UNDAF

En mai 2009, le SNU, le gouvernement et la société civile ont procédé à la revue de la mise en œuvre de l'UNDAF en 2008. Cette revue, la plus importante jamais organisée au Gabon, a connu une participation exceptionnelle de plus de 80 personnes, toutes parties prenantes à la mise en œuvre du Plan cadre 2007-2011. Les échanges ont conduit à l'adoption d'un cadre méthodologique commun qui a donné lieu à une participation dynamique et à une évaluation directe et franche des résultats de la mise en œuvre de l'UNDAF. C'est ainsi que les documents examinés au cours de la revue de l'UNDAF ont permis la validation des produits et indicateurs, du plan intégré de suivi-évaluation ainsi que du rapport pour l'année 2008. Parmi les principales recommandations ont retenu celles de fusionner les groupes thématiques Lutte contre la maladie et Lutte contre la mortalité maternelle et infantile, de réunir plus régulièrement les groupes thématiques de l'UNDAF pour un meilleur suivi des progrès réalisés, d'assurer un suivi permanent des appuis en matière de renforcement de capacités pour que ceux-ci soient pérennes et aient l'impact souhaité sur les administrations appuyées, de continuer, du côté du SNU, à appuyer le renforcement du système des statistiques nationales en raison des difficultés à disposer de données statistiques sectorielles sur les indicateurs sociaux, etc.

Dans son discours de clôture de la revue, le Ministre Délégué au Développement a appelé les partenaires impliqués dans la mise en œuvre de l'UNDAF à se mobiliser autour des projets à fort impact social et à la concentration des moyens autour desdits projets afin de lutter efficacement contre la pauvreté. Il a par ailleurs souhaité une meilleure coordination des agences du SNU dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de développement en tenant compte de la situation économique du pays.

3. Programmes conjoints

Les programmes conjoints « Appui à la réponse nationale au VIH-sida » et « Appui au développement communautaire », ont été signés en juillet par le Gouvernement et le SNU. Les deux parties se sont ainsi engagées à mettre en œuvre les deux programmes conjoints conformément aux dispositions de l'UNDAF 2007-2011.

L'objectif général du programme conjoint « Appui à la réponse nationale au VIH-sida » est de contribuer à la réduction de la prévalence du VIH-sida au Gabon grâce notamment à une meilleure exécution du Plan stratégique national (PSN) de lutte contre le sida 2008-2012. En 2009, la mise en œuvre du programme conjoint VIH/sida est restée collée au cadre tracé par l'objectif de l'Accès Universel. Ainsi, les activités ont convergé vers le renforcement de la prévention; l'amélioration de l'accessibilité aux services de prise en charge globale des personnes vivant avec le VIH (PVVIH), ainsi que le renforcement des systèmes nationaux de coordination, de suivi et d'évaluation de la réponse. Au titre des résultats, on peut retenir entre autres le renforcement des systèmes nationaux (formation de pairs éducateurs; approvisionnement en préservatifs; mise à disposition des outils et guides de référence, formation de personnels etc); l'élaboration d'un plan opérationnel du PSN; et

l'appui à la mobilisation des ressources de la réponse (voir détails au point 7. ci-dessous). L'ensemble des résultats a été atteint grâce à un budget légèrement supérieur à USD 2 millions.

- Les capacités de 150 sage femmes et médecins dans le 80% des régions administratives de santé ont été renforcées dans le domaine des soins aux femmes enceintes séropositives, aux enfants nés de mères séropositives et aux enfants séropositifs ;
- 3000 affiches avec les directives de PTME et prise en charge pédiatrique ont été produites et distribuées dans les centres de santé ;
- l'équipement pour le dépistage précoce des enfants nés des mères séropositives est opérationnel au niveau du laboratoire de référence nationale ;
- deux centres d'information, d'écoute et de counselling pour les jeunes sur la sexualité, la santé de la reproduction, les IST et le VIH-sida ont été mis en place ;
- les pairs éducateurs formés en 2008 ont bénéficié de recyclage et de supervision ;
- le Plan Opérationnel National contre le sida a été finalisé en avril 2009.

Le programme conjoint « Appui au développement communautaire » vise principalement la réduction de la pauvreté au niveau communautaire par des activités génératrices de revenus notamment dans l'agriculture, l'élevage, la pêche et la pisciculture, mais aussi l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base. Les résultats suivants ont été obtenus :

- la Radio communautaire d'Omboué (RACOM) a été dotée d'un centre multimédia opérationnel et de programmes performants: plusieurs réunions ont été organisées en collaboration avec l'UNESCO pour renforcer les capacités de la radio et établir un nouveau Comité de gestion. L'UNICEF et l'UNESCO se sont focalisés sur la réhabilitation des équipements audiovisuels ;
- le rapport d'étude sur les déterminants de la dynamique communautaire au Gabon a été finalisé ;
- 20 enseignants du Département de Gamba ont été formés sur l'Approche Programmatique par les Compétences, spécialement sur l'évaluation de leçons apprises et la remédiation ;
- le médecin et son assistant du centre médical d'Etimboué ont été formés en PTME ;
- la commission technique Gouvernement-SNU de suivi et évaluation a été mise en place.

4. Approche harmonisée des procédures de remise d'espèces (HACT)

La mise en œuvre de HACT a été remise à 2010 en raison de problèmes budgétaires pour le financement de la microévaluation des partenaires de mise en œuvre. En 2009, les agences Excom avaient relancé le processus en renégociant à la baisse le montant des honoraires du consultant retenu lors de l'appel d'offres lancé en 2008 pour la réalisation de la microévaluation. Ce qui fut consenti par ce dernier. On retiendra que la macroévaluation a déjà été conduite en 2008 et bouclée avec la réception du rapport final du consultant.

5. Genre

Parmi les principaux résultats atteints par l'Equipe de pays, l'UNFPA et le PNUD ont contribué à la réalisation d'une politique nationale genre. Après sa validation à l'issue d'un processus participatif, le document a été adopté en conseil des Ministres au début du mois de janvier 2010.

6. VIH/sida

L'appui à la réponse nationale s'est effectué à travers l'Équipe Conjointe du SNU sur le VIH/sida qui regroupe l'ensemble des agences présentes au Gabon. Mécanisme relativement nouveau, l'Équipe Conjointe a poursuivi sa structuration, notamment par la mise à jour de ses termes de référence et l'élaboration d'un plan d'action et de revues annuels. L'organisation d'une retraite et d'une mission de terrain conjointe ont permis d'une part d'affiner la compréhension commune de sa mission et, d'autre part, d'avoir une connaissance pratique des problèmes de terrain.

En matière d'appui à la prévention, les réalisations suivantes sont à l'actif de l'Équipe Conjointe :

- formation de 150 sage femmes et médecins dans le domaine des soins aux femmes enceintes séropositives, aux enfants nés de mères séropositives et aux enfants séropositifs ;
- mise en service au laboratoire de référence nationale de l'équipement pour le dépistage précoce des enfants nés des mères séropositives
- impression et distribution de documents (3000 affiches avec les directives de PTME et prise en charge pédiatrique dans les centres de santé; supports éducatifs pour les professionnels du sexe
- ouverture de deux centres d'information, d'écoute et de counselling pour les jeunes sur la sexualité, la santé de la reproduction, les IST et le VIH/sida;
- formation/recyclage de pairs éducateurs et d'animateurs (jeunes, PS , militaires) ; formation de formateurs provinciaux en matière d'éducation au VIH/sida
- approvisionnement en préservatifs, en supports de démonstration de préservatifs, en matériaux CCC
- organisation de campagnes de sensibilisation (écoles, casernes, sites prostitutionnels, communautés)
- le Plan Opérationnel National contre le sida a été finalisé en avril 2009.

Dans le domaine de la prise en charge, on retiendra la continuité thérapeutique pour 3661 patients dont le traitement antirétroviral est financé par le Fonds Mondial. On relèvera aussi la prise en charge médicale et l'assistance nutritionnelle pour les réfugiés vivant avec le VIH et l'élaboration d'une base de données pour OEV réfugiés. On retiendra enfin des formations aux nouvelles directives de prise en charge ainsi que sur la prise en charge communautaire.

En matière de coordination, de suivi évaluation, et de mobilisation des ressources, il sied de relever les réalisations suivantes :

- le plan opérationnel 2009-2010 du PSN a été finalisé
- un dialogue sur l'amélioration de la coordination nationale de la réponse et la mobilisation des acteurs a été entamé
- les outils de collecte de données de prise en charge des PVVIH ont été harmonisés et les capacités de coordination des programmes PTME renforcés
- le CCM Gabon a bénéficié de renforcement de capacités pour lui permettre de mieux jouer son rôle
- la base de données sur l'épidémie et la réponse a été enrichie : compilation du rapport commun sur l'Accès Universel 2009; mise à disposition des nouvelles estimations/projections VIH/sida ; formation des gestionnaires de données à l'utilisation du logiciel CRIS (Country Response Information System) 3.0.
- l'appui coordonné et énergique de l'Equipe Conjointe a contribué à l'obtention par le Gabon d'une subvention de € 15 264 383 en appui à la réponse nationale sur les 5 prochaines années. Cet appui a été accordé par le Fonds Mondial au titre du 8^{ème} Round

Concernant la réponse au VIH dans le milieu de travail onusien, une Equipe inter agences UN Cares a été mise en place avec des termes de référence. Elle a élaboré et mis en œuvre un plan d'action UN Cares. Au rang de ses réalisations figurent :

- le renouvellement en novembre des PEP kits qui ont été remis à l'OMS pour administration,
- la mise à disposition dans toutes les agences de préservatifs masculins et féminins pour le personnel,
- l'élaboration d'affiches et la préparation d'un livret d'information sur le VIH/sida et l'accès aux services à l'intention des employés et de leurs dépendants.

7. Coordination des opérations humanitaires/en cas de catastrophes naturelles

7.1. Réponse à l'urgence

L'année 2009 a été une année pleine d'accomplissements dans le domaine de la préparation de la réponse des Nations Unies à l'urgence. Après un premier atelier en mars destiné au renforcement des capacités du personnel du SNU à l'issue duquel l'Equipe de gestion de l'urgence (Chefs d'agences) et l'Equipe opérationnelle de gestion de l'urgence (techniciens du SNU), le processus a été parachevé en décembre avec la tenue à Libreville du séminaire sur la préparation et la gestion des urgences en faveur des partenaires gouvernementaux et de la Société civile gabonaise. Les deux ateliers se sont tenus

grâce à l'encadrement technique du Bureau régional de l'UNICEF qui a mis à disposition à chaque occasion deux experts et au financement de la Coordination. L'ensemble du processus qui a permis l'élaboration du draft de plan de contingence du SNU et l'orientation pour l'élaboration d'un plan d'urgence national a été coordonné par le HCR.

Selon les participants au séminaire sur la préparation et la gestion des urgences en faveur des partenaires gouvernementaux et de la Société civile gabonaise, cette étape de renforcement de capacités a été hautement appréciée. Elle a permis d'envisager les prochaines étapes qui doivent mener à l'élaboration d'un plan d'urgence national.

7.2. Grippe aviaire

Avec l'introduction du virus de la grippe aviaire sur le continent africain en février 2006 au Nigéria, il a été initié en 2007 un appui pour la mise en place d'une Cellule de Coordination pour la mise en œuvre des mesures d'urgence contre l'IAHP au Gabon. Le projet du Programme de Coopération Technique de la FAO TCP/GAB/3102(E): intitulé « Renforcement des services vétérinaires et des mécanismes de coordination nationale pour la prévention de la grippe aviaire » a suivi en 2008 et en décembre de cette même année la convention de contribution avec l'Union Européenne pour le projet d'Appui à la prévention contre la grippe aviaire (dont la FAO est le maître d'œuvre délégué chargé de la mise en œuvre) a été signée.

La FAO, dans le cadre de la réalisation des activités de ce projet a permis :

- La redynamisation du Réseau d'Epidémiosurveillance des Maladies Animales au Gabon (REMAGA)
 - par la formation des épidémiologistes du réseau
 - la formation des agents de surveillance présents et actifs sur toute l'étendue du territoire
 - l'équipement du réseau en matériels
 - l'équipement du laboratoire vétérinaire et la formation de ses agents
- Le renforcement du réseau d'épidémiosurveillance y compris laboratoire(s) en santé humaine (état des lieux, appui en formation et équipement en matériels aux laboratoires notamment le CIRMF, le Laboratoire national de santé publique, le laboratoire de virologie de la faculté de médecine et les laboratoires des hôpitaux régionaux d'Oyem, Mouila et Franceville).
- La promotion de la concertation et la coordination entre les différents services de l'Etat et les partenaires techniques et financiers concernés.
- L'appui à la participation aux ateliers et réunions régionaux et internationaux.

Sur fonds propres, la FAO renforce les activités engagées dans le cadre de cette convention.

8. Services et locaux communs

L'étude en vue de la révision des barèmes de paiement des honoraires des consultants nationaux et des perdiems du personnel de l'administration centrale a été conduite par un consultant. Son rapport final fera l'objet d'une discussion entre les membres de l'Équipe de gestion des Opérations (OMT) afin que les montants reflètent mieux la réalité. Quant à l'actualisation des taux de DSA au Gabon, une étude a été lancée début 2010. Une nouvelle grille en ressortira.

9. Sécurité

Sur le plan sécuritaire, le SMT a été particulièrement sollicité par la gestion de la situation née du décès, en juin 2008, du Président Omar Bongo Ondimba : obsèques, craintes de déstabilisation extérieure ou intérieure obligeant les populations des grandes villes à constituer des réserves de nourriture, luttes de succession (supposées ou réelles) au sein du parti au pouvoir, suspicions de manipulation de la liste électorale et des résultats de l'élection présidentielle, tensions politiques suite à la proclamation des résultats par le Ministère de l'Intérieur marquées par des échauffourées entre les forces de l'ordre et des manifestants de l'opposition et la mort d'hommes à Port-Gentil, longue attente, dans un climat de forte tension, du règlement du contentieux électoral et de la proclamation définitive des résultats par la Cour Constitutionnelle, etc. Durant toute cette période, les membres du SMT se sont réunis plus régulièrement que d'habitude et pris les mesures standard prévues en pareilles circonstances par le Plan de sécurité.

Il s'est agi de l'instauration des mesures essentielles suivantes :

- mise en place d'un comité de crise pour le suivi de l'évolution de la situation
- instauration d'un appel radio quotidien à l'attention de l'ensemble du personnel des Nations Unies
- opérationnalisation de la salle radio 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
- rappel de la nécessité de constitution de stocks de vivres au niveau des résidences du personnel et des points de regroupement en cas d'évacuation
- rappel de la nécessité de l'inventaire des effets personnels
- intervention auprès des Sociétés de gardiennage pour le renforcement de la protection des bureaux et résidences
- limitation des missions des Nations Unies vers le Gabon
- l'utilisation des radios comme moyens prioritaires de communication et la limitation des déplacements du staff le soir

Au niveau des autres réalisations du SMT en 2009, on retiendra i) l'évaluation des risques de sécurité, ii) la mise à jour du Plan de sécurité, iii) les bureaux du SNU ont été évalués avec l'appui d'une équipe des sapeurs pompiers suivi d'une formation du personnel sur les incendies. A cet égard, un rapport par agences avec des recommandations a été produit et envoyé aux chefs d'agences iv) le MOSS pays 2009 a été mis jour et v) l'inspection et l'évaluation des résidences ont été faites. Un nouveau MORSS a été élaboré et endossé par UNDSS New York en décembre 2009. Ce MORSS 2009. Il remplace celui de 2004.

10. Activités de plaidoyer et communications communes de l'Équipe de pays/Élaboration/application de la stratégie et du plan de l'Équipe de pays relatifs aux communications/activités de plaidoyer

Parmi les principales réalisations, on retiendra l'élaboration de la structure du Site web des Nations Unies au Gabon et la négociation d'un espace de diffusion pour le SNU dans les médias gabonais notamment avec la principale chaîne de radiodiffusion et télévision du pays.

11. Mesures spéciales visant à intégrer les Agences de l'ONU non résidentes dans les processus de l'Équipe de pays

11.1. Mission de médiation du Secrétaire Général

Dans le cadre du règlement du différend territorial entre le Gabon et la Guinée Équatoriale sur l'île Mbanié, Monsieur Nicolas Michel, Conseiller Spécial et Médiateur du Secrétaire Général de l'ONU a effectué en décembre 2009 une mission de médiation. Au cours de celle-ci, il a rencontré les Chefs d'État des deux pays ainsi que les membres des commissions nationales en charge du différend, pour leur rendre compte de l'évolution du dossier en particulier sur le traité devant permettre aux deux États de saisir la Cour internationale de la Haye.

Monsieur Michel a assuré que les deux parties ont accompli de réels progrès sur la voie d'un règlement pacifique.

11.2. L'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI)

Une mission de la représentation sous-régionale de l'ONUDI en Afrique Centrale a séjourné à Libreville en juillet pour faire le point avec les autorités sur la mise en œuvre du Programme sous-régional de coopération technique, suite aux demandes introduites par la CEEAC et la CEMAC pour le renforcement de la qualité et de la productivité de l'appareil productif sous-régional. Ces programmes de remise à niveau doivent aider les industries sous-régionales à s'arrimer aux normes internationales de qualité et de rendement afin d'atteindre la compétitivité nécessaire à l'ouverture du marché.

Les autorités gabonaises ont, à l'occasion de cette mission, sollicité la médiation de l'ONUDI auprès des bailleurs de fonds pour la prolongation du programme par des projets nationaux de renforcement de la qualité et de la productivité industrielles.

11.3. Le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale

Dans le cadre de sa collaboration avec l'Équipe de pays du Gabon, le Centre a initié une mission d'évaluation des besoins en vue d'un appui au Gouvernement (dans les domaines de la promotion et de la protection des droits de l'homme et de la démocratie y compris lors des élections présidentielles du 30 août 2009) et l'identification des domaines de collaboration avec l'Équipe de pays (réunion avec l'Équipe pays et rencontres individuelles avec le PNUD, UNFPA, UNESCO, UNICEF, OMS, FAO, HCR) du 18 au 29 juillet 2009.

Le CNUDHD a organisé plusieurs autres activités au Gabon dont deux ateliers en mai.

- Le premier atelier a été organisé à l'intention des membres du Réseau des journalistes professionnels gabonais sur les droits de l'Homme. La rencontre avait pour objectif de doter les journalistes des rudiments nécessaires aux instruments internationaux et des mécanismes en matière de droits de l'Homme.

- Le second atelier de formation lui, était destiné aux formateurs en genre et droits de l'Homme. Il s'inscrivait dans le cadre du renforcement des capacités des populations et, surtout, des décideurs dans la prise en compte des besoins spécifiques des hommes et des femmes lors de l'élaboration des politiques et stratégies de développement. Des cadres d'une dizaine de ministères y ont pris part. La rencontre a été l'occasion pour les autorités de réaffirmer l'adhésion du Gabon à un ensemble d'instruments internationaux fondés sur l'égalité entre les hommes et les femmes tels que l'Acte constitutif de l'Union Africaine, la Déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique, le Protocole de la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux droits de la femmes en Afrique, le Programme d'action de Beijing et la Résolution 1325 de l'ONU pour la paix et la sécurité.

En outre, le CNUDH a apporté un appui à la mission du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme relative à l'observation de la situation des droits de l'homme dans le contexte des élections présidentielles au Gabon du 22 août au 11 septembre 2009.

11.4. Le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC)

Du 4 au 8 mai, l'UNREC et le gouvernement ont organisé à Libreville la 28^e Réunion ministérielle du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies sur les Questions de Sécurité en Afrique Centrale. Au cours des travaux, les participants venus des 11 pays de la Sous-région ont fait état des évolutions de la situation géopolitique et sécuritaire dans la sous-région de l'Afrique Centrale, du concept de réforme et de gouvernance du secteur de la sécurité, de la promotion du désarmement et des programmes de limitation des armements et des perspectives d'avenir du Comité.

A l'issue des travaux, les ministres des pays membres ont notamment adopté le « Code de conduite des forces de défense et de sécurité de l'Afrique Centrale. Hormis les ministres et hauts fonctionnaires civils et militaires des Etats membres, ont également participé à la réunion, à titre d'observateurs, l'Union Africaine, la CEEAC, les missions des bureaux des Nations Unies dans la sous-région (MONUC, BINUB, BONUCA), le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale, le Centre régional des Nations Unies pour les armes légères et de petit calibre, l'OIF et le Secrétariat permanent de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs.

11.5. L'Organisation Internationale du Travail (OIT)

L'OIT a organisé en novembre, en partenariat avec le Ministère du Travail, un atelier qui entre dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail (PADOMEK).

Le séminaire visait deux objectifs :

- mettre à la disposition de l'Ecole Nationale d'Administration des formateurs aux normes internationales du travail et
- contribuer à l'institutionnalisation de l'enseignement des conventions fondamentales de l'OIT.